

Dont le comité recommande le paiement.

5e. Le colonel de Salaberry demande pour frais d'équipement.....	\$200 00
Dépenses au Fort Garry, au Fort, et retour à Ottawa.....	1,262 00
Présents aux personnes liées à l'expédition.....	267 50
Dépenses pour sa maison à Montréal, en son absence, chauffage, surveillance, etc	400 00
Payé à M. Provencher	180 00
Total	\$2,309 50

Le comité recommande qu'il lui soit alloué :—

Equipement	\$200 00
Frais de voyage au Fort Garry, aller et retour, et pendant son séjour...	1,044 00
Présents aux personnes liées à l'expédition.....	267 50
Dépenses pour sa maison à Montréal.....	400 00
Païement à M. Provencher.....	180 00
Total pour dépenses	\$2,091 50
A ajouter pour ses services.....	\$1,000 00
	3,091 50
Il reconnaît avoir reçu du gouvernement fédéral, de la compagnie de la Baie d'Hudson, de Monseigneur Taché et de M. le Grand Vicairé Thibeault.....	2,450 00
Laissant en sa faveur une balance de	\$641 50
Dont le païement est recommandé.	

6c. James E. Ermatinger

Il appert, d'après les documents ci-joints, que ce monsieur a été payé de tous ses services.

” S. L. TILLY,
” A. CAMPBELL,
” HECTOR L. LANGEVIN.

(No. 62.)

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LES PROVINCES,
2 février 1871.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général, ordonner que la somme de \$2,956 35 vous soit payée en liquidation du No. 587. montant réclaté par vous dans votre lettre, en date du 2 novembre dernier, au sujet de votre voyage au Nord-Ouest, et adressé au ministre des douanes.
Un mandat pour le montant ci-haut va être émis et sera délivré à vous-même ou à votre agent, au bureau du receveur-général.

J'ai, etc.,

JOSEPH HOWE,
Secrétaire d'Etat.

L'Honorable W. McDougall, C. B., Toronto.